

**COMMISSION NATIONALE
DES DROITS HUMAINS**



BURKINA FASO

Unité-progrès-justice

**DECLARATION DE LA COMMISSION NATIONALE DES
DROITS HUMAINS SUR L'EVOLUTION DE LA
SITUATION SECURITAIRE AU BURKINA FASO**

Mai 2021

Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à un défi sécuritaire sans précédent lié à la recrudescence des attaques terroristes perpétrées par des groupes armés, créant une psychose au sein de la population.

La Commission nationale des droits humains (CNDH) observe depuis le mois de mars 2021 une résurgence des attaques dirigées contre les populations civiles, des journalistes, des éléments des forces de défense et de sécurité (FDS) ainsi que les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) dans les régions du Centre Nord, de l'Est et du Sahel. L'attaque perpétrée le lundi 03 mai 2021 dans le village de Kodyèl (commune de Foutouri, Région de l'Est) par des individus armés non identifiés a causé la mort de 25 personnes parmi la population, de nombreux blessés, et plusieurs concessions et greniers incendiés selon le bilan officiel.

Le dimanche 16 mai 2021, le village de Palsègué (localité située dans la commune rurale de Pissila dans le Centre-nord) a été également la cible d'une attaque terroriste. Le bilan officiel fait état de 9 personnes tuées parmi lesquelles figurent 3 VDP.

Ces différentes attaques donnent lieu à de nombreuses atteintes aux droits humains notamment les droits à la vie et à l'intégrité physique, la liberté de la presse, le droit à la propriété avec pour conséquence la constante augmentation du nombre de personnes déplacées internes.

La CNDH, en sa qualité d'Institution nationale de promotion, de protection et de défense des droits humains :

- condamne fermement ces actes qui ont causé des pertes en vies humaines, des atteintes à l'intégrité physique, des déplacements forcés de populations et des destructions de biens privés ;
- exprime sa compassion et présente ses sincères condoléances aux familles endeuillées ;
- formule ses vœux de prompt rétablissement aux blessés et exprime sa solidarité aux personnes affectées par ces événements ;
- s'inquiète fortement de la résurgence des attaques terroristes et de leurs conséquences sur les droits humains ;
- interpelle le Gouvernement et les pouvoirs publics sur leurs obligations de garantir la sécurité et la protection à toutes les personnes vivant sur le territoire burkinabè, conformément aux dispositions de la Constitution et aux engagements internationaux et sous régionaux auxquels le Burkina Faso a souscrit ;

- rappelle à l'Etat son obligation de protéger les populations contre les abus de droits humains, l'encourage à rechercher et à poursuivre leurs auteurs et à les sanctionner conformément à ses engagements.

La CNDH félicite et encourage le Gouvernement et les éléments des FDS mobilisés dans la protection des populations et la lutte contre l'insécurité dans le respect des engagements internationaux de l'Etat en matière de droits humains.

Fait à Ouagadougou, le 18 mai 2021

Le Président

Kalifa Yemboado Rodrigue NAMOANO